

No. 6465. CONVENTION SUR LA HAUTE MER. FAITE À GENÈVE LE  
29 AVRIL 1958 <sup>1</sup>

---

N° 7302. CONVENTION SUR LE PLATEAU CONTINENTAL. FAITE À  
GENÈVE LE 29 AVRIL 1958 <sup>2</sup>

---

#### RATIFICATION

*Instrument déposé le:*

16 février 1972

COSTA RICA

(Pour prendre effet le 17 mars 1972.)

---

---

<sup>1</sup> Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 450, p. 11; pour les faits ultérieurs, voir les références données dans les Index cumulatifs n°s 6 à 9, ainsi que l'annexe A des volumes 678, 751, 752, 767, 771, 783 et 807.

<sup>2</sup> *Ibid.*, vol. 499, p. 311; pour les faits ultérieurs, voir les références données dans les Index cumulatifs n°s 7 à 9, ainsi que l'annexe A des volumes 678, 716, 737, 751, 752, 767, 771, 774, 786 et 795.